

Eau des Lacs de l'Essonne  
La régie Publique

Département de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 23 MARS 2017

### PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 8 mars 2017, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lac de l'Essonne » s'est réuni le 23 mars 2017 à 19h00 en mairie de Viry-Châtillon sous la Présidence de son Président, Laurent SAUERBACH.

#### **Etaient présents les administrateurs suivants :**

- Jérôme BERENGER
- Christèle GIRAUD
- Philippe LAGAUTERIE
- Stéphane LECORNU
- Arielle MERRINA
- Laurent SAUERBACH
- Jean-Marie VILAIN
- Cécile VEYRUNES LEGRAIN

#### **Administrateur absent :**

- Marie-France EECKHOUDT

#### **Représentants du personnel à titre consultatif :**

- Mickael GUYOT
- Aline WARDINI

Après un vote unanime, Arielle MERRINA est nommée secrétaire de séance par le Conseil d'Administration qui procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

#### **Sont adoptées à l'unanimité les délibérations suivantes :**

- Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 2016.
- Le compte de gestion 2016 du comptable public qui s'établit avec un excédent de fonctionnement de 487.688,32 euros et d'un déficit d'investissement de 188.745,72 euros pour un total cumulé positif de 298.942,60 euros.

- Le compte administratif 2016 dans des termes identiques à celui du compte de gestion du comptable public. Au final, après intégration des restes à réaliser, le compte administratif 2016 présente un résultat 2016 cumulé de 702.215,15 euros. Pour ce vote le Président de séance quitte la salle du conseil, remplacé par Stéphane LECORNU.
- L'affectation et la reprise des résultats de l'exercice 2016 au budget 2017.
- Le budget supplémentaire 2017 pour un montant de 143.168,78 euros en fonctionnement et 724.709,02 en investissement pour un montant cumulé en recettes comme en dépenses de 867.877,80 euros.
- Les demandes particulières d'écêtements pour un total de 24.331,57 euros TTC.

Le Conseil d'Administration prend acte de la fin de fonction du Directeur actuel de la régie publique, Eric BLOT, qui interviendra à sa demande le 31 mars 2017. Le Conseil d'Administration donne également quitus au Président pour la nomination de Gilles MALAUSSENA afin d'occuper les fonctions de Directeur de la Régie sous condition d'un vote positif, comme le stipule les statuts de la Régie, du prochain Conseil Territorial de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Concernant les points divers, le Conseil d'Administration souhaite plus de précisions sur le volume et le rythme de remplacement des compteurs faisant encore l'objet d'un relevé volumétrique manuel par du matériel équipé d'un système de télé-relève. La récente consultation en terme de commande publique ne semble pas permettre une campagne de renouvellement massif des compteurs de type ancien modèle. L'objectif recherché étant que la facturation repose sur des informations réelles et non plus sur des prévisions.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance à 20h15.

Arielle MERRINA

Secrétaire de séance